

Comptes commerciaux / sociétés opérationnelles : quelle surveillance AML particulière effectuer ?

> Quelle surveillance particulière est attendue sur ce type de relations d'affaires :
identification des relations liées, des contreparties, organisation interne, etc. ?

> Comment vérifier la réalité des transactions intragroupe et détecter les infractions
préalables au blanchiment ?

Isy Isaac Sakkal,
Counsel,
Lenz & Staehelin, Genève

François Rabel,
Senior Manager | Financial Services
Regulatory & Compliance,
BDO SA, Genève

Julien Schnellmann,
Assistant manager,
KPMG Suisse, Genève

Olivier Maes,
Executive Director, Governance, Risk
and Compliance Services,
Forvis Mazars, Zurich

8.40 Sociétés opérationnelles, sociétés de domicile et holdings

- Distinction entre sociétés opérationnelle et société de domicile : critère de l'activité, critères de substance économique (personnel, locaux)
- Cas particulier des sociétés holdings : classification comme sociétés de domicile ou comme sociétés opérationnelles

Isy Isaac Sakkal

9.20 La gestion compliance des groupes commerciaux / opérationnels :

- Quelle surveillance particulière est attendue sur ce type de relations d'affaires (identification des relations liées, des contreparties, organisation interne, etc.) ?
- Comment assurer cette surveillance efficace des comptes commerciaux et quelles compétences sont requises en interne (comptables, fiscales, financières, etc.) ?
- Comment vérifier la réalité des transactions intragroupe et détecter les infractions préalables au blanchiment ?
- Focus sur des transactions particulières :
 - Les prêts intra groupes : points d'attention, documentation, corroboration, suivi ;
 - Les remontées de dividendes : red flags, documentation, corroboration
 - Les prestations de services intra groupe : problématiques de prix de transfert et d'optimisation fiscale

François Rabel

10.20 Faut-il contrôler les relations entre les contreparties ? Et comment peut-on le faire ?

- Quelles relations identifier (familiales, d'affaires, etc.) et comment matérialiser ce lien dans le dossier/système ?

- Quels suivi et surveillance sont attendus entre les contreparties ?

François Rabel

10.40 Pause-café

11.00 La prévention AML en matière de comptes commerciaux / sociétés commerciales

- Particularités du KYC, KYT, SOW, SOF
- KYC, onboarding
- Contrôle des transactions commerciales
- Revue périodique, prise en compte des régimes de sanctions

Julien Schnellmann

11.50 Le travail à faire en amont pour être en mesure d'appliquer les sanctions commerciales

- Filtrage et vérification des partenaires
 - Mettre en œuvre des outils de filtrage pour vérifier les clients, fournisseurs et partenaires contre les listes de sanctions
 - Réaliser des due diligences renforcées pour les zones à risque ou les produits sensibles
- Documentation et traçabilité
 - Conserver une documentation complète des transactions et des vérifications effectuées.
- Évaluation des risques
 - Identifier les zones géographiques, produits ou clients exposés à des risques de sanctions.
 - Adapter les stratégies commerciales pour éviter les violations involontaires.
- Clauses contractuelles spécifiques
 - Intégrer des clauses de non-réexportation ou de conformité aux sanctions dans les contrats.
 - Prévoir des mécanismes de résiliation en cas de violation des sanctions.

Olivier Maes

12.50 Fin du séminaire

GENÈVE, MARDI 25 NOVEMBRE 2025, 8.40-12.50, HÔTEL PRÉSIDENT / ONLINE

INFORMATION & INSCRIPTION

Tel: +41 22 849 01 11
info@academyfinance.ch
Academy & Finance SA
Rue Neuve-du-Molard 3, CP 3039,
CH-1211 Genève 3
www.academyfinance.ch

PRIX

620 CHF (+ TVA 8,1%)
Inscriptions supplémentaires de la
même société : -50%

AF 1449

Je m'inscris au séminaire "Comptes commerciaux / sociétés opérationnelles : quelle surveillance AML particulière effectuer ?" le 25 novembre 2025

Je participerai dans la salle Je participerai online sur Zoom

Nom et prénom

Fonction

Société.....

Adresse

Code postal et ville

Tel Email.....

Date Signature